

Description de la Dotation du jeu-concours « VIBRATION VITRINES D'ORLEANS » organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION, du samedi 22 novembre au vendredi 28 novembre 2025 :

- Dix lots à gagner pour les Vitrines d'Orléans, comprenant par lot :
 - Un chèque cadeau d'une valeur unitaire de 50€ TTC

Le lot devra être utilisé dans les 3 mois à date d'émission du chèque auprès des 300 commerçants partenaires de Vitrines d'Orléans.

Les gagnants seront désignés par tirage au sort.

Les gagnants recevront une notification de gain par mail et leur chèque cadeau par voie postale.

Aucune autre date de validité en dehors de celle notifiée par l'organisateur pourra être utilisée par les gagnants.

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire via le site internet <http://www.vibration.fr>.

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu-concours, sont nécessaires pour la délivrance des gains. Ainsi, seuls les participants ayant correctement renseigné les champs demandés, pourront participer au tirage au sort.

Tous les frais non explicitement mentionnés sont exclus de la présente dotation et restent à la charge exclusive du gagnant.

Les présentes sont adossées au règlement jeu-concours annuel de la radio : <https://www.vibration.fr/reglements>. Les clauses du règlement jeu-concours annuel s'appliquent sauf celles qui sont contraires aux présentes.